



**SYNDICAT CULTURE SPORT LOISIRS
MAINTENON-PIERRES**

RAPPORT D'ACTIVITE

ANNEE 2019

**Président
Jean-Luc BREMARD**



SYNDICAT CULTURE SPORT LOISIRS
Maintenon-Pierres
45, Rue R. et J. Lefèvre
28130 Pierres
Tél. 02 37 18 09 22 Fax 02 37 23 06 25
scslmaintenon-pierres@wanadoo.fr

SOMMAIRE

- I Présentation du Syndicat –
 - * Mot du Président ~
- II Moyens du Syndicat
- III Travaux divers
- IV Moyens financiers — Année 2019 -





I Présentation du Syndicat

- **La vocation du Syndicat intercommunal créé entre les communes de Maintenon et de Pierres est d'assurer une politique commune dans le domaine des activités du sport, du socioculturel et des loisirs pour doter l'agglomération de Maintenon-Pierres de moyens matériels et techniques permettant de répondre aux besoins des associations locales relevant de ces dites activités, et des scolaires.**

- **Le Syndicat a son siège à Pierres - 28130 - 45, rue R. et J. Lefèvre -**

- **Le patrimoine syndical est composé pour l'essentiel par :**
 - * *le Stade L. Roche -*
 - * *l'Espace Laiterie sur lequel sont implantées plusieurs salles de sport :*
 - *La Salle Petiot : arts martiaux et tennis de table -*
 - *L'Espace Lesoudier : Salles de danse -*
 - *La Maison des Associations « Quai de la Laiterie » -*
 - * *La Salle Socio-Culturelle M. Leblond -*
 - * *La Structure Tennis et le Club House -*
 - * *Le Terrain de Pétanque -*
 - * *Le Club house de l'Espm cyclisme -*
 - * *Le Skate-Park -*
 - * *L'Observatoire de BoisRicheux -*
 - * *Le Syndicat a entre-autre l'entretien et le gardiennage de la Salle H. Boucher appartenant à la CCPEIDF.*

- **Le Syndicat assure la gestion, l'exploitation et l'extension dudit patrimoine.**

- **Le Syndicat assure la mise à disposition aux associations locales des salles dont il a la gestion – Il élabore le calendrier des festivités locales et autres et planifie les actions concourant à l'épanouissement de la vie associative.**

- **Le Syndicat est administré par un Comité Syndical composé de 9 délégués de la commune de Maintenon et de 6 délégués de la commune de Pierres. Le Comité élit parmi ses membres un bureau composé d'un Président, de deux Vice-Présidents. Le Comité Syndical se réunit au moins une fois par trimestre.**

* * * * *



Mot du Président

✓ Pourquoi un Syndicat ?

Un Syndicat est un groupement de personnes physiques ou morales pour la défense ou la gestion d'intérêts communs.

Nos équipements accueillent chaque année environ 3000 personnes dans différentes associations sportives ou culturelles ; les plus jeunes ont entre 3 et 4 ans et les aînés dans les 80 ans -

Des activités sociales, des activités manuelles, intellectuelles, sanitaires, détente et bien d'autres ; comment trouver l'intérêt commun d'autant de passion.

C'est le rôle des membres de votre Syndicat Culture Sport Loisirs ;

Les agents en charge de l'entretien et de la maintenance travaillent pour vous accueillir, fleurir et répondre à toutes les demandes réalistes.

L'union, le dialogue, doivent être notre mode de fonctionnement ; Aussi les réseaux sociaux doivent servir à communiquer entre nous de façon constructive.

Soyons unis, proches et réalistes dans nos ambitions.

Le Syndicat doit être lieu d'échange et de passion.

Le Président,
J.L. BREMARD.



SYNDICAT CULTURE SPORT LOISIRS
Maintenon-Pierres
45, Rue R. et J. Lefèvre
28130 Pierres
Tél. 02 37 18 09 22 Fax 02 37 23 06 25
scslmaintenon-pierres@wanadoo.fr



II Moyens du Syndicat

- **Pour assurer ses missions, le Syndicat dispose de cinq employés :**
 - * **1 Secrétaire Administrative -**
 - * **4 Agents des Services Techniques dont 1 à temps partiel -**

- **La Secrétaire occupe un poste à temps complet et est chargée de tous les travaux administratifs -**

- **Les agents des services techniques effectuent en plus de l'entretien des installations, des astreintes toutes les trois semaines - sauf la personne à temps partiel -**

- **Le Syndicat possède un parc de matériel technique nécessaire à l'exploitation et la maintenance de son patrimoine, pour en assurer sa mission.**

- **Le Syndicat a en charge l'entretien et le gardiennage du gymnase S. Boucher appartenant à la CCPEIdF**

- **Les agents du Syndicat sont chargés :**
 - * **d'assurer la Sécurité des personnes et des biens,**
 - * **de veiller au bon fonctionnement des installations,**
 - * **de procéder aux réparations si nécessaire,**
 - * **de l'entretien des extérieurs et des espaces verts,**
 - * **de la propreté des installations du site,**

- Selon les directives du Président du Syndicat ou des Vice-Présidents et en fonction des diverses demandes associatives -**





III ~ Travaux Divers

- Travaux divers -

- ❖ Fin travaux piste athlétisme
- ❖ Divers // *fleurissement/entretien bat./terrain sport/ Fonct.*
- ❖ Rénovation scène Salle M. Leblond
- ❖ Entretien matériel roulant (kubota-John Deere)
- ❖ Travaux en Régie

SYNDICAT CULTURE SPORT LOISIRS
Maintenon-Pierres
45, Rue R. et J. Lefèvre
28130 Pierres
Tél. 02 37 18 09 22 Fax 02 37 23 06 25
scslmaintenon-pierres@wanadoo.fr



IV Moyens financiers – Année 2019

RECETTES :

F O N C T I O N N E M E N T

Les principales recettes –

- La contribution des Communes de Mantenon et de Pierres selon des modalités définies, à savoir :
 - Mantenon + Pierres : 390 688 €
- Les revenus de la Location de la Salle M. Leblond : 8 298 €
- Convention d'utilisation des Installations Sportives avec le Lycée d'Aubigné : 1 568 €
- Nettoyage et gardiennage du nouveau gymnase – CCPEIdF : 19 000 €
- Consommation du gymnase H. Boucher de la CCPEIdF 7 007 €
- Loyer du pavillon - 8 631 €
- Excédent de Fonctionnement 2018 21 412,11 €

I N V E S T I S S E M E N T

Les principales recettes –

- F.C.T.V.A 115 569 €
(calculé sur le montant des travaux et achats effectués en 2017)
- Subvention Département (solde) 21 000 €
- Subvention Région (solde Smep-foot+athl.) 50 850 €
- Subvention DETR (solde Athlé.) 84 616 €
- Amortissements 123 057 €
- Excédent d'Investissement 2018 17 770,68 €





DEPENSES :

FONCTIONNEMENT

Les principales Dépenses -

➤ Charges générales	126 931,14 €
dont	
- Energie	75 003,53 €
- Télécom.	4 387,78 €
- Assurance	4 828,31 €
- Vérification Elec. Gaz- etc	8 264,58 €
➤ Charges de personnel	188 470,72 €
➤ Autres charges gestion courante	16 188,38
Dont Rémunérations Elus	14 209,96 €
➤ Charges financières (intérêts Emprunts)	7 720,21 €
➤ Dotations aux Amortissements	123 057,33 €

INVESTISSEMENT

Les principales Dépenses -

➤ Remboursement des Emprunts	43 173,26 €
➤ travaux sur pompe stade	3 001,39 €
➤ Rénovation fenêtres stade + salle danse	10 560,55 €
➤ Divers travaux (cuve à fioul-cage de lancer) (poteau élec.stade-écran salle M.Leblond etc)	4 254,62 €
➤ Achat camion	7 563,76 €



En P.J Le CA 2019 -



RESULTATS 2019 –

Excédent fonctionnement 2019	2 126,26
Excédent investissements 2019	175 223,64

EXCEDENT GLOBAL 177 349,90

